

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°230704-06

L'an deux mille vingt-trois, le 4 juillet, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le mercredi 28 juin 2023

Présents (18) : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Christian DIDIER, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents ayant donné pouvoir (5) : Vincent CAUSSE (procuration à Christine FIGUET), Christine CAUSSE-LAMBERT (procuration à Régis MARCEL), Laetitia CHALLANCIN (procuration à Hélène BOULAS), Bernard CROZAT (procuration à Isabelle VATANT), Florent FAUCHERY (procuration à Amélie RAVEL)

Secrétaire de séance : Isabelle VATANT, assistée de Simon TERRAIL, Directeur Général des Services.

OBJET : Finances – Demande de subvention auprès de l'Agence nationale du Sport dans le cadre du « Plan 5000 terrains de sport »

Vu le Code général des Collectivités Territoriales

Considérant que le Plan « 5000 terrains de sport » vise à accompagner le développement de 5000 équipements sportifs de proximité d'ici 2024

Considérant que ce plan à destination des collectivités et des associations à vocation sportive vise à financer la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles, la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité non couverts et/ou non éclairés.

Considérant la volonté de la Commune de Montmeyran à développer sa politique sportive à travers la modernisation de son complexe sportif existant situé avenue du stade par la création d'un skate-park d'une dimension de 500 m² et la contractualisation avec l'association Maple Key pour l'animation de cette pratique sportive

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux de financement
Relevé topographique	1 000 €	Subvention « Plan 5000 »	79 475 €	50%
Réalisation du skate park	157 950 €	Auto-financement	79 475 €	50%
Total	158 950 €		158 950 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le coût prévisionnel du projet pour un montant global de 158 950 €
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du programme « 5000 terrains de sport » pour la création d'un skate-park et de signer tous les documents se référant à ce dossier

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	18
Conseillers-ères représenté-e-s	5
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme
Fait à Montmeyran, le 5 juillet 2023

Le secrétaire de séance
Isabelle VATANT



Le Maire
Olivier ROCHAS


